

CIRCUIT BENJAMINS/MINIMES (FILLES ET GARCONS)

9 TROUS

COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs individuelles, en double ou par équipes figurant sur le vademecum FFG 2020.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CIRCUIT BENJAMINS/MINIMES

SPONSORISE PAR



DATES ET LIEUX 2021

Mardi 13 Juillet 2021	Golf d'Omaha Beach (Le Manoir)
Dimanche 18 Juillet 2021	Golf Barrière de Saint Julien
Jeudi 22 Juillet 2021	Golf de Vire La Dathée
Mardi 10 Aout 2021	Golf d'Omaha Beach (La Mer)
Jeudi 19 Aout 2021	Golf de Caen La Mer
Mardi 24 Aout 2021	Golf 9 Trous de Cabourg

FINALE DE LIGUE

Finale du Challenge National des Ecoles de Golf : Dimanche 29 Aout au Golf de JUMIEGES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux jeunes amateurs **nés en 2005-2006-2007-2008**,

- licenciés auprès de la FFGOLF,
- titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou de l'attestation de réponse au questionnaire médical, valable pour la saison en cours et enregistrés auprès de la Fédération.
- **Dont l'index est supérieur ou égal à 30** lors de la première inscription.

Les compétiteurs sont répartis par âge dans deux catégories. Pour chacune d'elle les index doivent, sauf dérogation de la commission jeune de la Ligue, être compris dans les limites fixées dans le tableau suivant à la date d'inscription.

Dans chaque catégorie il y a une série filles et une série garçon soit quatre séries.

Catégorie	Catégorie nationale FFGolf 2020	Année de naissance	Index Filles	Index Garçons
U14	Benjamins	2007-2008	> ou = à 30 (*)	> ou = à 30 (*)
U16	Minimes	2005-2006	> ou = à 30 (*)	> ou = à 30 (*)

Notes : (*) L'avis du moniteur ou professeur de golf peut être demandé pour les jeunes ayant un index de 54 n'ayant jamais fait de compétition.

Important :

Chaque mineur non accompagné doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaire type : vademecum FFG § 1.3.1-2 et 4.1 (pièce jointe au mail)

DEROULEMENT DES EPREUVES

PHASE DES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES :

Organisation

Les qualifications départementales de la région Normandie seront organisées par chaque Comité Départemental et se dérouleront **selon un calendrier ci-dessus** et comprendra si possible 5 à 7 épreuves d'une journée sur les terrains de leur département qui accepteront à titre gracieux ces épreuves.

Forme de jeu

Strokeplay "Score maximum" sur 9 trous (Règle 21 2) : 10 coups par trou

Catégorie U14 : Repères **Violet** pour les filles et **Rouge** pour les Garçons .

Catégorie U16 : Repères **Rouge** pour les filles et **Bleu** pour les Garçons.

Notes :

1. Le "Score maximum" est une forme de jeu officielle en strokeplay qui consiste à plafonner le score du joueur par trou à un nombre maximal fixé par le règlement de l'épreuve. Chaque joueur doit noter trou par trou sur sa carte de score le nombre de coups effectivement réalisés (incluant les coups de pénalité) s'il dépasse le score maximum fixé il ramasse sa balle et note ce score ou laisse la case vide ou met une croix, le comité de l'épreuve prendra alors en compte le score maximal fixé pour ce trou. Toutes les règles du strokeplay s'appliquent, cependant il n'y pas de disqualification pour ne pas avoir rentré sa balle sur un trou, ni en cas de non correction, pour un départ pris hors de l'aire de départ, pour le jeu d'une mauvaise balle ou pour le jeu d'un mauvais endroit avec grave infraction, ces infractions impliqueront de noter le score maximum pour le trou concerné.

2. Une disqualification ou une absence pour un tour n'entraîne pas la disqualification pour les autres tours. Cependant il est rappelé qu'une disqualification pour la totalité de la compétition peut être prononcée par l'un des comités de chaque épreuve en raison d'un comportement incorrect (Règle 1.2a et § 1-9 du règlement général des épreuves fédérales amateurs).

Les épreuves se déroulant en période estivale, afin de limiter l'influence d'une absence d'un joueur à une épreuve : le plus mauvais résultat d'une épreuve sera retiré du total des épreuves pour établir le classement final.

Classements

Un classement individuel par série et par département des jeunes ayant participé (quel que soit le nombre de participations) sera établi en attribuant à l'issue de chaque épreuve les points suivants selon le classement en brut :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11,12.....24,25
85	74	64	55	47	40	34	29	25	22	20,19.....7,6,5 au-delà de la 25 ^{ème} place

POUR LA FINALE DE LIGUE DU CHALLENGE NATIONAL DES ECOLES DE GOLF

Un classement par club selon les critères du Challenge National des Ecoles de Golf établis par la Fédération Française de Golf (seuls les enfants dont l'index est supérieur ou égal à 20 à la date de la première inscription marquent des points pour ce challenge)

Chaque joueur/joueuse (**dont l'index est supérieur à 20**) participant à une épreuve organisée par le Comité Départemental permet à son club de marquer 3 points pour le Challenge National des Ecoles de Golf.

Les huit clubs qualifiés selon les critères de la Fédération Française de Golf se retrouveront pour disputer la Finale de Ligue du Challenge National des Ecoles de Golf par équipe.

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT POUR LES EPREUVES (phases départementales et finales)

1- REGLES LOCALES EN VIGUEUR PENDANT TOUT LE DEROULEMENT DES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES ET DES FINALES

1.1 – Règle locale type H1.1 : La règle locale 10.3a est modifiée comme suit : un joueur ne doit pas avoir de cadet pendant le tour.

1.2 - Règle locale type G5 : dispositifs électroniques de mesure de distance interdits.

1.3 - Règle locale type G6 : Moyens de transport et chariots électriques : Pendant un tour, un joueur ne doit pas se déplacer à l'aide d'un quelconque moyen de transport, sauf si cela est autorisé ou approuvé ultérieurement par le comité, ni utiliser de chariot électrique.

Pénalités pour infraction à ces règles locales : voir §8 du règlement général §1.2-2 du vademecum FFG

2-CODE DE COMPORTEMENT :

Le code de comportement (voir Hard Card 2020 et paragraphe 1.2.2-3 du vademecum sportif 2020 – règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs §14) s'applique également.

2.1-Epreuves « non fumeur » :

Pour cette épreuve de jeunes, les accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de Ligue sont invités également à ne pas fumer à proximité des jeunes.

2.2-ACCOMPAGNATEURS. IL EST SUGGERE LES DISPOSITIONS SUIVANTES POUR LES QUALIFICATIONNS DEPARTEMENTALES :

Chaque groupe devra être accompagné par un adulte mais celui-ci ne pourra donner de conseils susceptibles d'influencer le jeune joueur quant à la manière de jouer, au choix d'un club ou à la façon d'effectuer un coup. Il est demandé au club de prévoir ces accompagnateurs : 3 JEUNES INSCRITS = 1 ADULTE ACCOMPAGNATEUR.

Voir fiches pour accompagnateur : « faire – ne pas faire » du vademecum FFG, fiches de la Commission Nationale des Jeunes pouvant être téléchargées ou commandées gratuitement par le club sur Extranet (onglets « documentations » - « Jeunes » ou « Services » - « demande de fournitures ») (pièce jointe au mail).

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs (hormis celui désigné pour la partie) quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce du recording que si ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

1ère infraction : **avertissement officiel**

2ème infraction : **exclusion du parcours**

3ème infraction : **interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures (nombre à déterminer).**

Un avertissement ou une pénalité doivent être notifiés aussitôt que possible par un officiel (arbitre, OEC ou organisateur), sans troubler le jeu, une nouvelle pénalité ne pourra être infligée tant que le joueur n'aura pas été informé de la précédente même si, entretemps, il récidive ou s'il y a une nouvelle infraction au comportement.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le comité d'épreuve décidera des mesures à prendre y compris l'annulation d'une épreuve.

ENGAGEMENT

Phases départementales :

Le mode d'inscription des joueuses et joueurs devra se faire par les parents des joueurs.

Les dates limites par compétitions sont les suivantes :

Mardi 13 Juillet 2021	Golf d'Omaha Beach (Le Manoir)	(Inscription jusqu'au 06/07/21 à minuit)
Dimanche 18 Juillet 2021	Golf Barrière de Saint Julien	(Inscription jusqu'au 13/07/21 à minuit)
Jeudi 22 Juillet 2021	Golf de Vire La Dathée	(Inscription jusqu'au 18/07/21 à minuit)
Mardi 10 Aout 2021	Golf d'Omaha Beach (La Mer)	(Inscription jusqu'au 03/08/21 à minuit)
Jeudi 19 Aout 2021	Golf de Caen La Mer	(Inscription jusqu'au 12/08/21 à minuit)
Mardi 24 Aout 2021	Golf 9 Trous de Cabourg	(Inscription jusqu'au 19/08/21 à minuit)

L'inscription se fera par mail à l'adresse suivante :

circuitjeunescd14@gmail.com

Devront figurer dans le mail les points suivants :

- Lieu et date de la compétition
- Nom et prénom de l'enfant
- Date de naissance de l'enfant
- Club licencié
- Numéro de licence
- Index à la date de l'inscription

Contacts :

Johan Besse : 06.60.68.12.90

PRIX

Phases départementales : Un lot de départ, offert par Golf Plus sera remis à chaque participant et à chaque compétition.

Finale départementale : A l'issue de la dernière compétition une remise des prix générale sera organisée et les 3 premiers joueurs de chaque catégorie sportive se verront décerner un prix.